

Taxe urbaine ménage / Taxe poubelle

Un rouleau de sacs bleus PMC en plus pour chaque ménage liégeois

Communiqué de presse – lundi 26/10/2020

Du changement à Liège dès l'année prochaine concernant la taxe urbaine ménage, plus communément appelée « taxe poubelle » !

En effet, le Collège communal de la Ville de Liège a décidé qu'à partir de 2021, tous les ménages liégeois (tant les personnes vivant seules que les familles) recevront un rouleau de sacs bleus PMC en plus des bons pour sacs poubelles jaunes et pour sacs biodégradables. Et cela sans augmentation du montant de la taxe évidemment.

Par cette mesure, la Ville de Liège entend intensifier la qualité du tri des ménages, en récompensant les efforts des citoyens tout en soutenant les ménages les plus précarisés.

La modification du règlement « Taxe urbaine » sera proposée ce soir, au Conseil communal.

Une mesure en faveur de l'environnement et d'une Ville « Zéro Déchet »

C'est Gilles Foret, Echevin en charge notamment de la Transition écologique et de la Propreté, qui est à l'initiative du changement : « *Il s'agissait d'une demande citoyenne très forte* » explique l'Echevin. « *De plus en plus de citoyens m'interpellent pour me dire qu'en raison du tri qu'ils font à la maison, ils utilisent de moins en moins de sacs jaunes. En intégrant un bon gratuit pour un rouleau de 20 sacs PMC, nous récompensons les efforts de tri de ces citoyens. Parallèlement, cette mesure encourage aussi ceux qui n'ont pas encore franchi le pas à mieux trier* » développe Gilles Foret. « *Tout le monde est gagnant : l'environnement et le citoyen !* » se félicite-t-il.

Cette demande citoyenne s'explique par l'évolution des habitudes des ménages en matière de tri, une tendance constatée ces dernières années et renforcée par l'apparition de nouvelles solutions :

- Des citoyens plus sensibilisés : les citoyens sont sensibilisés depuis de nombreuses années au tri des déchets et cela porte heureusement ses fruits : les ménages produisent moins de déchets et les trient mieux
- Davantage de tri : de plus en plus de citoyens font attention à bien trier leurs déchets en respectant davantage la distinction entre le sac bleu PMC, les papiers-cartons et les déchets organiques / biodégradables
- Tendance Zéro Déchet – Zéro Plastique : la tendance est également à la génération de moins de déchets qu'auparavant. Chez les citoyens mais également chez les fabricants et fournisseurs. Cela entraîne également moins de déchets ménagers
- Nouveau sac PMC : depuis la fin 2019, le « sac bleu » PMC peut accueillir beaucoup plus de types de plastiques qu'auparavant, notamment les barquettes / emballages des aliments achetés en grande surface. Cela retire une partie conséquente de la quantité de déchets qui terminaient dans le sac jaune.

En résumé : moins de déchets sont aujourd'hui générés, et une proportion de plus en plus grande de ceux-ci ne finissent plus aujourd'hui dans le sac jaune, mais bien dans le sac PMC ou dans le sac / conteneur organique.

« C'est cette tendance positive que souhaite encourager et renforcer le Collège communal, en parfaite cohérence avec l'objectif « Liège, Ville Zéro Déchet »¹ et les ambitions en matière de Transition écologique » conclut Gilles Foret.

Préserver les ménages les plus précarisés

Le Bourgmestre Willy Demeyer a résolument soutenu cette mesure. Pour son aspect environnemental bien sûr mais également pour le soutien que cette mesure représente pour tous les ménages liégeois, en ce compris pour ceux qui connaissent le plus de difficultés en cette année 2020 particulière.

« En termes de volume, ce rouleau de sacs bleus offert à toutes et tous équivaut à 2 rouleaux de grands sacs jaunes » précise le Bourgmestre. « Cela permettra d'encourager les Liégeois au tri mais sans pour autant pénaliser les ménages qui génèrent beaucoup de déchets et qui utilisent tous leurs sacs jaunes chaque année, je pense notamment aux familles nombreuses » se réjouit-il.

Une dépense supplémentaire pour la Ville, parfaitement assumée

Le changement de règlement sera porté au Conseil communal par Christine Defraigne, en tant qu'Echevine des Finances. En cette qualité, elle a validé elle aussi la mesure proposée, dont le coût est estimé à 235.000€.

« J'y suis en effet favorable » confirme Christine Defraigne. « D'abord parce qu'elle fait sens, tant sur le plan environnemental que sur le plan social mais également parce que cette mesure contribuera, à terme, à réduire le coût de traitement des déchets de la Ville de Liège » explique-t-elle.

En effet, comme toutes les autres communes en Province de Liège, la Ville de Liège se voit facturer par l'intercommunale Intradel les quantités de déchets qui sont collectés sur son territoire. Or, pour promouvoir une meilleure qualité du tri, la tonne de déchets résiduels (sacs jaunes) est facturée à un prix bien plus élevé que la tonne de déchets PMC. « Cette mesure est donc un investissement à moyen et long terme, en bon père de famille » assure Christine Defraigne.

Un changement concret pour les citoyens, dès janvier 2021

Depuis maintenant 17 ans (2003), les citoyens liégeois reçoivent, en contrepartie du paiement de la taxe urbaine « ménage », des rouleaux de sacs jaunes (la partie mobile étant les rouleaux disponibles à la vente).

Depuis 2015, sont venus s'ajouter des sacs « blanchâtres », biodégradables, pour les déchets organiques. Ces sacs sont une alternative aux conteneurs organiques proposés gratuitement aux citoyens liégeois par la Ville de Liège.

Encore cette année, ces sacs sont donc fournis aux contribuables selon la distribution suivante :

Isolé	Jaunes : 5x10 sacs de 30L	1.500L	2.000L
	Organiques : 2x10 sacs 25L	500L	
Ménages <= 4 personnes	Jaunes : 5x10 sacs de 60L	3.000L	3.500L
	Organiques : 2x10 sacs 25L	500L	
Ménages >4 personnes	Jaunes : 5x 10 sacs de 60L + 1x10 sacs de 30L	3.300L	3.800L
	Organiques : 2x10 sacs 25L	500L	

¹ En adhérant à la dynamique « Commune Zéro Déchet », la Ville de Liège s'est engagée à réduire la quantité de déchets résiduels générée à 100 kg par habitant et par an. La présente proposition contribuera donc à cet objectif

A partir de 2021, chaque ménage recevra, en plus des bons actuels, un bon pour un rouleau de 20 sacs PMC, ce qui donnera la situation suivante :

Isolé	Jaunes : 5x10 sacs de 30L	1.500L	3.200L
	Organiques : 2x10 sacs 25L	500L	
	Rouleau PMC offert : 20x60L	1.200L	
Ménages <= 4 personnes	Jaunes : 5x10 sacs de 60L	3.000L	4.700L
	Organiques : 2x10 sacs 25L	500L	
	Rouleau PMC offert : 20x60L	1.200L	
Ménages >4personnes	Jaunes : 5x 10 sacs de 60L + 1x10 sacs de 30L	3.300L	5.000L
	Organiques : 2x10 sacs 25L	500L	
	Rouleau PMC offert : 20x60L	1.200L	

Veillez trouver, en annexe 1, une visualisation de la feuille de bons que les citoyens recevront dans leur boîte aux lettres en janvier 2021.

Pour rappel, ces bons sont nominatifs et les citoyens et ménages n'ont pas l'obligation de les échanger tous chaque année. La Ville de Liège encourage d'ailleurs les citoyens à n'échanger que la quantité de bons nécessaires et récompense celles et ceux qui le font en leur permettant de rentrer chaque année un bon « sacs jaunes » non utilisé, en échange d'une récompense symbolique.

Cet échange sera possible le samedi 14 novembre (voir visuel en annexe 2). Cette année, les citoyens pourront échanger jusqu' à 4 bons : 2 bons non-utilisés de l'année 2019 mais également 2 bons non-utilisés de l'année 2020. Ils recevront en échange 1 gourde métallique estampillée Ville de Liège ainsi que d'autres lots éco-responsables².

² Dans la limite des stocks disponibles



L'ASBL LIÈGE PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT ORGANISE

l'échange des bons sacs jaunes 2019 et 2020 inutilisés



Echangez 1 ou 2 bons inutilisés contre **une gourde** et d'autres **lots éco-responsables!***

 Samedi 14/11/20
09 à 18h

 Ecole communale
Rue Ch. Bartholomez, 9
4020 Liège
(Quartier Amercoeur)

 Accès en bus :
lignes 10 et 13

Vous n'avez pas utilisé tous vos bons sacs jaunes 2019 et 2020? Bravo et Merci! Vous avez contribué à produire moins de déchets.



*Dans la limite des stocks disponibles –  Port du masque obligatoire

 Liège Propreté et Environnement ASBL

Ech. n° 10 - 01/11/2020 - Liège - Imprimerie Vieux Liège